



Le 10 avril 2015

Monsieur Stéphane Bouchard  
Directeur général de l'urbanisme et de l'aménagement du territoire  
Ministère des Affaires municipales et de l'Occupation du territoire  
Aile Cook , 3e étage  
10, rue Pierre-Olivier-Chauveau  
Québec (Québec) G1R 4J3

Direction – Affaires régionales et  
collectivités  
Relations avec le milieu et projets  
spéciaux – Laurentides  
Hydro-Québec  
1<sup>er</sup> étage  
333, boul. Jean-Paul-Hogues  
Saint-Jérôme (Québec) J7Z 6Y3

**Objet : Règlement de contrôle intérimaire numéro 220-15  
MRC Les Collines-de-l'Outaouais  
Avis d'Hydro-Québec en vertu de l'article 53.7 de la  
Loi sur l'aménagement durable du territoire et l'urbanisme**

Monsieur,

Nous avons pris connaissance du projet de Règlement de contrôle intérimaire numéro 220-15 de la MRC Les Collines-de-l'Outaouais concernant le développement du centre de ski Mont-Cascade à Cantley dans la MRC. La Société Hydro-Québec n'a aucun commentaire à formuler à l'égard du contenu de ce document.

Si, à la lecture de la présente, vous désirez obtenir des informations supplémentaires, n'hésitez pas à communiquer avec la personne responsable de ce dossier, madame Julie Léonard, conseillère — Relations avec le milieu au 819-776-1521 poste 6471.

Nous vous remercions de votre attention et nous vous prions d'accepter, Monsieur, l'expression de nos sentiments les meilleurs.

Pour la directrice – Affaires régionales et collectivités, Myriam Truchon

Natalie Roussel  
Chef – Relations avec le milieu et projets spéciaux

NR/IN

c.c. Mme Raymonde Lavoie  
Mme Nathalie Dignard  
M. Simon Martel

**De :** Moisan, Éric

**Envoyé :** 10 avril 2015 11:55

**À :** [Aurelie.Watremez@mamrot.gouv.qc.ca](mailto:Aurelie.Watremez@mamrot.gouv.qc.ca)

**Cc :** Martel, Simon [2]; Léonard, Julie; Roussel, Natalie; Dignard, Nathalie; Lavoie, Raymonde

**Objet :** RE: MRC des Collines-de-l'Outaouais (Développement de la station de ski du Mont-Cascade - Municipalité de Cantley) Projet de règlement numéro 220-15 modifiant le schéma d'aménagement et de développement révisé N/D: 6230-820-021

Bonjour,

Vous trouverez ci-joint l'avais d'Hydro-Québec concernant le sujet en objet. Nous n'avons pas de commentaire.

Bonne journée et merci pour le délai.



**Éric Moisan**

Conseiller Communication et collectivités– Relations avec le milieu - Laurentides

Téléphone : 866-833-2210, poste 2475

Cellulaire: 450-560-1551

Courriel : [moisan.eric@hydro.qc.ca](mailto:moisan.eric@hydro.qc.ca)

[www.hydroquebec.com](http://www.hydroquebec.com)

Intervenant municipal? [Portail municipal](#)

---

**De :** Martel, Simon [2]

**Envoyé :** 18 mars 2015 10:33

**À :** Léonard, Julie

**Cc :** Lavoie, Raymonde

**Objet :** TR: MRC des Collines-de-l'Outaouais (Développement de la station de ski du Mont-Cascade - Municipalité de Cantley) Projet de règlement numéro 220-15 modifiant le schéma d'aménagement et de développement révisé N/D: 6230-820-021

Bonjour Julie,

Ce projet de règlement vise à permettre certains usages de plus dans l'affectation «Récréo-touristique» à proximité de la station du Mont-Cascades sur le territoire de la municipalité de Cantley pour procéder à un développement majeur commercial et résidentiel (plus de 500 unités résidentielles).

Nous ne sommes pas permis ni interdits dans cette affectation ce qui ne devrait pas nous poser de problème surtout que le développement visé demandera bien sûr l'expansion du réseau de distribution d'électricité dans ce secteur. Ainsi je ne vois pas de matière à formuler une objection ni un commentaire, mais je transmettrais l'info à HQD et HQT (planification) et peut-être il serait intéressant de mettre en contact HQD et la MRC afin de mieux connaître le projet.

Bonne journée !



**Simon Martel**

Conseiller - Affaires régionales

Direction - Affaires régionales et collectivités

Tél. : 514 289-2211, poste 3247

Courriel : [martel.simon2@hydro.qc.ca](mailto:martel.simon2@hydro.qc.ca)

[www.hydroquebec.com](http://www.hydroquebec.com)

